

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4428**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Energie et génie climatique spécialité Sciences et technologies des énergies renouvelables : systèmes thermiques

Nouvel intitulé : Mention « Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable »

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION  | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION  |
|---|---|
| Ministère chargé de l'enseignement supérieur,<br>Université Paul Sabatier - Toulouse 3<br>Modalités d'élaboration de références :<br>CNESER | Président de l'université de Toulouse III, Recteur<br>de l'académie, Président de l'université de<br>Toulouse III |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

227 Energie, génie climatique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels exercent leurs activités dans le domaine des différentes énergies renouvelables (thermique solaire, photovoltaïque, éolien, microhydraulique, biomasse sèche et humide). Ils analysent les besoins des nouveaux marchés, négocient avec les opérateurs publics et privés de ces filières et répondent à la réalité des affaires notamment à l'exportation.

Ils coordonnent des actions de sensibilisation, d'information, de démonstration pédagogique, de montage de projets en France et à l'étranger; initient, gèrent et suivent des réalisations importantes; ils vendent et mettent en place des systèmes liés à la gestion rationnelle de l'énergie et aux énergies renouvelables.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ils travaillent pour les collectivités territoriales (région, département, syndicat de communes), dans des établissements publics (EDF/GDF, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie...), dans l'industrie, chez les installateurs et dans les organismes chargés de la maintenance des installations.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Agents de développement

- Gestionnaires de projets
- Chargés d'affaires
- Technico-commerciaux

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Outils généraux :

Energie et société, Management; anglais technique ; informatique appliquée ; techniques de recherche d'emploi ; gestion de projet, communication

Ingénierie professionnelle :

Gestion rationnelle de l'énergie et efficacité énergétique ; cogénération, pile à combustible, réseaux, technologies alternatives ; ingénierie des systèmes thermiques pour les bâtiments tertiaires et les réseaux : thermique du bâtiment, thermique solaire, bioclimatisme, bois énergie, biogaz et biocarburants

**Validité des composantes acquises : non prévue**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      |   |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | Idem  |
| En contrat de professionnalisation                               | X      |   |
| Par candidature individuelle                                     | X      |   |

|                               |   |  |
|-------------------------------|---|--|
| Par expérience dispositif VAE | X | Enseignants-chercheurs et professionnels |
|-------------------------------|---|--|

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.ups-tlse.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Mention « Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable »